

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal de
Cloridorme tenue le 13 mai 2013 à 19h30
à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne
Jean Paul Huet
Jean Louis Clavet
Valère Huet
Cyrice Côté

Absence : Madame Sonia Côté

Étaient également présentes
Mesdames Marie Dufresne, directrice
générale et Léona Francoeur
sec.adjointe, de même que Jacques côté,
ins.mun et Yvan Pruneau, chef pompier.

Son honneur le maire, madame Jocelyne
Huet, constatant qu'il y avait quorum
déclare la séance ouverte.

4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution #107-05-13

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour
tel que présenté soit et est adopté

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois d'avril
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information**)
 - 5.1 voir feuille
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes
- 8- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Début du projet SEMO (65%) et Daniel Huet
 - 9.2 : inscription pompiers Matane (95\$/1)
 - 9.4 : soumission caserne (section véhicule urgence)
 - 9.5 : projet été (crème glacée- chaffaud- toilette (espace public)-
 - 9.6 : demande pour fonds de soutien (éolien) avoir un Genre comité pour analyse
 - 9.7 : si on présente un projet pour modifications au garage municipal (PIQM)
 - 9.9 : que fait-on avec le véhicule de service (ford)?????
 - 9.10 : eau potable (réparation de BF- vérification des valves de BF- etc..)
 - 9.11 : 0¾ du MTQ- achat
 - 9.12 : fermeture du trop plein du SP2
avec ajouts suivants : employés-avis de motion,
rés. Terrain-jeux aréna asphalte.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 108-05-13

Approbation du procès-verbal de la
séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 8 Avril 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8 avril 2013 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 109-05-13

Approbation du procès-verbal de la
séance extraordinaire du conseil
municipal tenue le 24 avril 2013

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 avril 2013, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALERE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 avril 2013 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- CORRESPONDANCE DU MOIS

Ministère Affaires municipales	Taxe essence
Affaires municipales	Réclamation partielle
Affaires municipales	Semaine municipalité
PIQM	Projet/Agran. garage
Affaires municipales	20 mai/journée patriotes
Mario Gosselin	À VÉRIFIER S.V.P.
Mario Gosselin	Informations demandées
Sécurité civile	Danger incendie
Réforme Assurance Chômage	Résolution à faire
MMQ	Rapport annuel
Hydro quebec	Progr. mise en valeurs
Roche	Réaménagement rte 132
A ANALYSER	
Nathalie Drapeau	Récupération
Biblio	Aga biblio 8 juin
Lyne Gingras	Fosse du 644 a REGARDER
A.T.R.	AGA 28 MAI Nouvelle
Musée Gaspésie	50 ans/635 \$ parution
Premier tech	information fosse

Régie bâtiment

Information

Mutuelles

information

Résolutions déjà faites...que fait-on ????

7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame le maire invite les conseillers à faire leur rapport du mois en excluant les réunions de travail ordinaire et extraordinaire. Le rapport de chacun des conseillers et de madame le maire traitera exclusivement des dossiers particuliers de chacun.

8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} avril AU 30 avril 2013

Résolution # 110-05-13

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'avril de la municipalité pour un montant de 91 855.78\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), un montant de 179 859.39\$ pour le projet, listing des écritures manuelles du mois d'Avril. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

RÉSOLUTION # 111-05-13

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal.

Télus, nouveau système téléphonique 5 564.14 \$+changement installation : 273.07 \$

Centre Denis Réparation camion ordures : 957.26 \$- 2812.54 \$ et crédit de 350.25 \$

Alain Côté,consultant véhicule urgence :1 379.70 \$

ATR, cotisation annuelle : 439.43 \$

Mun. Gde Vallée; location veh.lourd : 757.83 \$

Distribution Brunet, compteur d'eau chloration : 4 504.15 \$ et ballon egout : 662.26 \$

Ohméga : 2 233.51 \$

Pro : cabanon concierge : 1 378.21 \$, salle de conseil : 617.08 \$

BSL : analyse d'Eau : 695.60 \$

Groupe Ohméga : entretien système chloration : 687.76 \$

Groupe Bouffard : 423.24 \$

Ville de Matane : inscription de deux pompiers pour le 8-9 juin à Matane.

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 112-05-13

Appui pour une étude sur la réforme de l'assurance emploi

CONSIDÉRANT la réforme de l'assurance-emploi mise en application par le gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à l'assurance-emploi dans le cadre de cette réforme auront des répercussions sur un grand nombre d'industries et de travailleurs au Canada;

CONSIDÉRANT que des membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* demandent depuis un an qu'une étude sur les changements apportés à l'assurance-emploi soit faite;

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Cloridorme demande aux membres du *Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées* d'appuyer la motion qui sera présentée par des membres de ce même comité et dont le texte sera le suivant :

Que le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées entreprenne une étude, dans toutes les régions du Canada, sur les changements au système d'assurance-emploi et leurs répercussions sur les industries et les travailleurs qui sont directement affectés et que cette étude débute dans les plus brefs délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 113-05-13

Fosse du 644, route 132

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'envoi de ce dossier aux procureurs de la municipalité afin de régler le litige définitivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

Résolution # 114-05-13

Programme SEMO

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le programme SEMO tel que présenté, soit une subvention de 65% pour cette année pour nos deux employés (Y.Côté et C.Côté).

QUE la directrice générale, madame Marie Dufresne est autorisée à signer tout document relatif à ce programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 115-05-13

Inscription pompiers Séminaire à Matane

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate deux autres pompiers pour le séminaire qui aura lieu à Matane les 8 et 9 juin prochain. Monsieur Pruneau vérifiera la possibilité d'amener d'autres pompiers pour cette formation.

QUE les frais inhérents à ce dossier soient remboursés selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 116-05-13

Soumission travaux divers

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité est allée en soumission par invitation écrite auprès de deux entrepreneurs de la municipalité (Rénovation CMGP et Bois Francoeur), que nous n'avons reçu qu'une seule soumission conforme, celle de rénovation CMGP pour un montant de 40 724.14\$.

QUE le conseil municipal accepte cette soumission de 40 724.14\$ afin de procéder aux travaux d'agrandissement de la caserne.

QUE le conseil demande également un prix pour la réparation de la bibliothèque.

QUE diverses œuvres d'artisans locaux servent de décoration pour la salle du conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 117-05-13

Projet été

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal procède à l'achat des chaffauds de St-Yvon au coût de 7 500\$, tel que déjà discuté avec monsieur Caron- de s'informer des coûts pour une toilette sur la place public (en face hôtel de ville) et d'installer un équipement de crème glacée (à l'essai pour cet été) à la boutique de la Torpille.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 118-05-13

Don fondation Centre Jeunesse

SUR LA PROPOSITION DE VALERE HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un don de 50\$ selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 119-05-13

Modification Garage municipal

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil procédera aux réparations les plus urgentes au bâtiment de la sécurité civile et quelques aménagements au garage municipal, après vérification des coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 120-05-13

Achat 0³/₄

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU : l'achat de cassé du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 121-05-13

Pontons St-Yvon

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE COTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil achemine au Pacte rural par l'entremise du comité des Loisirs une demande d'aide financière afin de procéder à des travaux de dragage de même qu'à l'installation des pontons au

havre de pêche de St-Yvon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 122-05-13

Utilisation du stationnement de l'aréna

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-PAUL HUET
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal avise la compagnie Allen Ltée de voir à réparer le stationnement de l'aréna de même que l'emplacement du terrain de jeux qui sont utilisés pour la machinerie et équipement.

QU'un projet débutera sous peu au terrain de jeux et qu'il faudra que le tout soit remis dans son état initial.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 123-05-13

Dossier d'égout municipal

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil exige des ingénieurs responsables du dossier du site de traitement incluant les stations de pompage de voir à ce que tous les problèmes soient réglés définitivement : pompe qui ne fonctionne pas à SP-2, trop plein, etc.. au bâtiment : porte d'entrée qui gèle, et autres défauts que nos employés ont détectés.

QUE ces travaux doivent être complétés le plus tôt possible étant donné que le MAMROT doit faire une visite sur les lieux et qu'ils attendent la réception provisoire avant d'effectuer la visite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AVIS DE MOTION

Monsieur JEAN PAUL HUET, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil un règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal.

Rapport de l'inspecteur municipal;

Monsieur Jacques Côté mentionne au conseil municipal les points suivants : les nombreux problèmes rencontrés à SP-2, que la « baloune » proposée par les ingénieurs et installée ne semble pas être une bonne solution, que la valve qui sera installée est un non-sens et qu'il ne prend aucune responsabilité advenant un bris.

Rapport du chef pompier : Monsieur Yvan Pruneau mentionne que des démarches sont entreprises pour l'obtention d'un nouveau véhicule d'urgence, que l'on recevra probablement une réponse pas avant le mois d'août, que l'auto-pompe brise ses gaskets à mesure qu'ils sont installés (3 fois de suite) et mentionne également le fait que l'on aura probablement des nouvelles concernant la formation de pompier 1 qui pourrait se donner en région.

DÉPÔT DOCUMENT PAR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE : madame Dufresne souligne qu'elle a remis à chaque membre du conseil municipal un état financier avec des comparatifs tel qu'exigé par le MAMROT et que de plus ils ont reçu une balance de vérification.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : les ordures ménagères : un bris sur le camion

Pourquoi la nécessité que chaque résidence touchée par le projet ait un airvent

A-t-on une sécurité sur le chantier?

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière

COMPTES À PAYER POUR LA RÉUNION
DU 12 DÉCEMBRE 2011

1. M.R.C. : Formation des pompiers ,
2 938.96 \$
2. Groupe Altus : Équilibrage du rôle
d'Évaluation : 15 875.45 \$
3. Groupe Altus : Impression rôle et
registre+calcul : 3500.35\$ + mise à jour
4 543.90\$
4. Groupe Ohméga : Thermomètre chloration :
132.63 \$+ 647.80\$
5. Extincteurs Y.B. : Service incendie : 486.23
\$
6. M.G.L. : Achat de chlore :
1 093.31 \$
7. Formation continue : Formation Yvan
Pruneau : 1 020.00 \$
8. Pavage Beau Bassin /division DJL :
1 327.61\$+345.87 \$+5 420.10\$
(Rte Poirier : 4 082.40+ rte de la Pointe :
675.20\$) + 2 991.54\$
9. Inspect Sol, 25 121.79\$ et 6 511.95\$
10. Lafontaine Leclerc décompte # 3=
23 533.67\$ (usine de traitement) décompte #
5 travaux 1 091 539.65\$
11. G.Coulombe, réparation lumières de rues
1 298.74\$
12. PG Solutions, contrat entretien 2012-
5 212.06\$
13. Jacques Bouchard, notaire 432.92\$